

La direction de l'Éducation à l'Unesco vous souhaite la bienvenue

Présentation de Mariana Patru

Bonjour,

Je m'appelle Mariana Patru et je suis Spécialiste de programme pour les technologies de l'information et de la communication en éducation dans le Secteur de l'éducation de l'UNESCO à Paris.

Je voudrais féliciter l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Université de Moncton au Canada pour leur excellente initiative d'amorcer ce cours en ligne ouvert et massif sur les Ressources Éducatives Libres (REL) et les remercier pour l'invitation d'associer l'UNESCO à leur initiative.

Succès grandissant des CLOM

Le succès grandissant des cours ouverts, massifs et à distance se confirme avec le développement de nouvelles plateformes en ligne et la poursuite d'initiatives entamées pour la plupart en 2012. Pour beaucoup de pays, les CLOM représentent une approche qui peut augmenter l'accès à l'enseignement supérieur, aux REL, étant un nouveau modèle pédagogique et une opportunité pour de nouvelles stratégies de savoir et de savoir-faire.

Priorités dans l'agenda de l'UNESCO

En tant qu'institution spécialisée du Système des Nations Unies, l'UNESCO, conformément à son Acte constitutif, «contribue à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information.»

Maintenir l'éducation au premier rang des priorités de l'agenda mondial du développement est une tâche importante de l'UNESCO. Des progrès notables ont été réalisés depuis 2000 pour ce qui est d'élargir l'accès à l'éducation de base et de réduire les disparités entre les sexes dans les effectifs scolaires. Toutefois, de nouveaux progrès sont nécessaires pour étendre les possibilités d'apprentissage, particulièrement au bénéfice des groupes défavorisés en tant que puissant instrument de lutte contre les inégalités sociales. Les activités de l'UNESCO en matière d'éducation sont guidées par une approche fondée sur les droits et holistique, pour promouvoir l'avènement des sociétés inclusives de l'apprentissage tout au long de la vie et du savoir.

Réponse de l'UNESCO aux défis de l'éducation

Les remarquables progrès accomplis en matière d'élargissement de l'accès à l'éducation de base n'ont pas été accompagnés d'une amélioration de la qualité et de la pertinence de l'éducation. Des millions d'enfants quittent l'école sans avoir acquis des compétences telles que la lecture et l'écriture. Dans beaucoup de pays, les jeunes diplômés sont dépourvus des compétences requises pour entrer ou rester dans un marché du travail qui évolue rapidement. En outre, la disponibilité croissante des informations due à la technologie transforme les systèmes éducatifs, élargissant les possibilités d'apprentissage et générant la demande de nouvelles compétences. Cela a une incidence sur le type des compétences exigées des enseignants, vu que leur rôle, au lieu d'être celui de « transmetteurs des compétences », devient celui de « facilitateurs de l'apprentissage ».

L'UNESCO répond à ces défis en mettant plus fortement l'accent sur l'amélioration de la qualité de l'éducation et des processus et résultats de l'apprentissage, de manière à garantir que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour le XXI^e siècle.

L'UNESCO cherche à élargir l'accès à un enseignement supérieur de qualité en tant que véhicule majeur de la construction de sociétés du savoir inclusives et diverses, en abordant des questions telles que la diversification des services et l'assurance qualité.

TIC et inégalités en éducation

Le développement rapide des technologies de l'information et de la communication (ou TIC) et la tendance à des sociétés plus internationalisées, plus interdépendantes et à plus forte intensité de savoir créent de nouveaux enjeux et de nouvelles perspectives pour la conception et la prestation de l'enseignement. Les TIC ouvrent de nouveaux horizons en matière de progrès, d'échange de créativité et de dialogue interculturel. Cependant, la fracture numérique croissante aboutit aujourd'hui à de plus en plus d'inégalités de développement. D'où l'émergence de situations paradoxales où ceux qui en ont le plus besoin - les groupes défavorisés, les communautés rurales, les populations analphabètes ou même des pays entiers - n'ont pas accès aux outils qui leur permettraient de devenir des membres à part entière de la société du savoir.

L'UNESCO, précurseur des REL

L'UNESCO a été longtemps un fervent défenseur des REL. Les Ressources éducatives libres (REL) représentent un levier stratégique pour améliorer la qualité de l'éducation, élargir l'accès à une éducation de qualité, partager l'information et le savoir. L'expression Ressources éducatives libres, qui a été créée lors du Forum UNESCO de 2002 sur l'impact des didacticiels

libres sur l'enseignement supérieur dans les pays en développement, désigne «des matériels d'enseignement, d'apprentissage et de recherche sur tout support, numérique ou autre, existant dans le domaine public ou publiés sous une licence ouverte permettant l'accès, l'utilisation, l'adaptation et la distribution gratuits par d'autres, sans restrictions ou avec des restrictions limitées. Les licences ouvertes sont fondées dans le cadre existant du droit à la propriété intellectuelle, comme défini par les conventions internationales concernées, et respectant la paternité des œuvres».

Le potentiel des REL a révolutionné l'enseignement supérieur

Les Ressources éducatives libres sont en train de lentement révolutionner l'enseignement supérieur. La Déclaration historique de Paris sur les REL, adoptée lors du premier Congrès mondial sur les REL, tenu à l'UNESCO, du 20 au 22 juin 2012, marque le franchissement d'une étape dans le mouvement pour les Ressources éducatives libres. La Déclaration met en avant 10 recommandations aux États membres de notre Organisation concernant l'utilisation des REL, entre autres de promouvoir et utiliser les REL pour élargir l'accès à tous les niveaux de l'éducation, formelle et informelle, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie, de renforcer l'élaboration de politiques spécifiques pour la production et utilisation des REL et de soutenir les institutions, former et motiver les enseignants, ainsi que tout autre personnel, à produire et partager des Ressources éducatives accessibles et de qualité. En 2015, une Conférence mondiale des REL mettra à l'honneur les États membres qui auront mis en œuvre des politiques de REL au niveau national.

Conclusion

Nous espérons que ce nouveau cours en ligne ouvert et massif en français sur les REL, offert par l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Université de Moncton au Canada, sera bénéfique pour tous ceux et celles qui souhaitent élargir leurs connaissances et compétences dans leur profession et que cela les aidera à partager leurs expériences et faire progresser l'utilisation de REL dans la construction d'une société plus juste et équitable au XXI^e siècle.

Merci de votre attention.